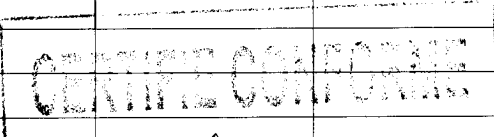
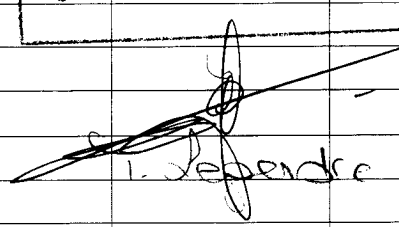


6103

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VERVI'LIA SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 93210 LA PLAINE SAINT DENIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		N-1	
				31122013		31122012	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	 			
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commutatif (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporeelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporeelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	AR	AS				
	Autres immobilisations corporeelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	11 229 011	205 679	11 023 332	2 531 970
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO	149 000		149 000
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 234		7 234
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	182 263		182 263	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	338 497		338 497	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	11 567 507	205 679	11 361 829	2 868 191
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		VERVI 'LIA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000	DA	37 000	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(3 407)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 422	(3 407)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	37 015	33 594	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	1 456 572	728 790	
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO	1 456 572	728 790	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 821 528	1 530 504	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 142	63 892	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 572		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		511 412	
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	9 868 242	2 105 807		
Ecarts de conversion passif*	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 361 829	2 868 191		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	84 300	2 105 807		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total	Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : VERVI LIA SAS Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	258 483	FH	258 483	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	258 483	FK	258 483	
	Production stockée*			FL	149 000	
	Production immobilisée*			FM	8 697 040	2 531 970
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO		
	Autres produits (1) (11)			FP	2	2
				FQ		
			FR	9 104 526	2 531 972	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	8 610 725	2 439 526
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	543	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	205 679	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1	
			GF	8 816 948	2 439 527	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	287 578	92 445	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	5	337	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
			GP	5	337	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	284 161	96 189
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
			GU	284 161	96 189	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(284 157)	(95 851)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	3 422	(3 407)	

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>VERVI 'LIA SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 104 530 2 532 309	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 101 109 2 535 715	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 422 (3 407)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	15 721 11 836	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>VERVI 'LIA SAS</u>								Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		205 679		PO			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		205 679		QW			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		205 679		ØQ			
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SASNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 234		7 234				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	7 234	VU	7 234	VV				
RENVois	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	37 586		37 586					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 783 943					9 783 943		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 142		44 142						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 572		2 572					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	9 868 242	VZ	84 300				9 783 943		
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	10 675 885	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 685 488	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122013		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	
			de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS				
						TOTAL I		WR	3 422	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)		ØT
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	3 422				XJ	
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									3 407	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	15				XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 407	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	3 407	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		
	ligne W1		↓
			ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)**

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VERVI LIA SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	(3 407)		- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)							Dividendes	ZE				
	Autres répartitions								ZF				
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)				ØE			Report à nouveau	ZG	(3 407)			
TOTAL I				ØF	(3 407)	TOTAL II		ZH	(3 407)				
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	8 589 658	1 887 185				
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		NQ						
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 309	366 246				
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	14 277					
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	2 482	186 095				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	8 610 725	2 439 526					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	543					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	543					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 200 886					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	51 156	120 665				
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :						YP						
	Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%				
Numéro du centre de gestion agréé *				XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪

(A)

(B)

(C)

(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : VERVI LIA SASNéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2013

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : VERVI ' LIA SAS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012013		et clos le : 31122013	
Durée en nombre de mois		12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC		258 483
Production stockée	OD		149 000
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	407 485
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		8 610 725
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		1
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	8 610 726
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	(8 203 241)
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	(8 203 241)
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122013 N° SIRET 5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VERVI'LIA SAS

ADRESSE (voie) 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 93210 LA PLAINE SAINT DENIS

CODE POSTAL 93210 LA PLAINE SAINT DENIS VILLE LA PLAINE SAINT DENIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	37 000
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ARTELIA BATIMENT & INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 310635032 % de détention 100 Nb de parts ou actions 37 000

Adresse : N° 2 Voie AVENUE FRANCOIS MITTERRAND

Code Postal 93210 Commune LA PLAINE SAINT DENIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5113.10017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122013

N° SIRET 5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VERVI'LIA SAS

ADRESSE (voie) 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 93210 LA PLAINE SAINT DENIS

CODE POSTAL 93210 LA PLAINE SAINT DENIS VILLE LA PLAINE SAINT DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Ter
(2013)

Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SAS et Date de clôture de l'exercice 31122013	(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)
--	---

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
	ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)	
	Taux de 15 % (art. 2191 a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en <u>deux exemplaires</u> (Articles 223 A à U du C.G.I.)
– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante <input style="width: 100px;" type="text"/>
– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).
bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas) <input style="width: 100px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19% <input style="width: 100px;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC <input style="width: 100px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 % <input style="width: 100px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % <input style="width: 100px;" type="text"/>
– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n ^{OS} d'identification de la société mère.
n° SIRET <input style="width: 100px;" type="text"/>

VERVI'LIA SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
2, avenue François Mitterrand - 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
RCS BOBIGNY 539 713 248

-- ✧ --

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 16 JUIN 2014

PROCES-VERBAL

L'an deux mille quatorze, le lundi 16 juin à onze heures

La Société **ARTELIA Bâtiment & Industrie**, société par actions simplifiée au capital de 4.000.000 €, immatriculée au RCS de Bobigny 310 635 032, domiciliée au 2 avenue François Mitterrand, 93210 La Plaine Saint-Denis représentée par Monsieur Tristan LEGENDRE, en sa qualité de Directeur Général,

Actionnaire unique de la Société VERVI'LIA, SAS ("Société"),

Après avoir exposé que :

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, lequel a établi son rapport.

Les documents lui ont été adressés, et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

A pris les décisions ci-après relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- à l'affectation du résultat ;
- à la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- au renouvellement de mandat du Président ;
- aux pouvoirs.

Première décision

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 3.421,53 €.

L'actionnaire unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Deuxième décision

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 3.421,53 € au report à nouveau.

Troisième décision

L'actionnaire unique fait mention, en application de l'article L. 227-10 dernier alinéa du Code de Commerce, de la signature d'une convention d'avances de trésorerie le 8 janvier 2014 avec la Société Artelia Bâtiment & Industrie, à effet du 14 février 2012.

Quatrième décision

L'actionnaire unique, prenant acte de l'expiration des fonctions de Président de M. Tristan LEGENDRE, décide de le renouveler dans ses fonctions jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

M. Tristan LEGENDRE a fait savoir par avance qu'il accepterait le renouvellement de son mandat.

Cinquième décision

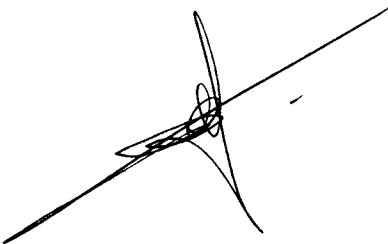
L'actionnaire unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* *
*

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Actionnaire unique

Tristan LEGENDRE



VERV'LIA

Société par Actions Simplifiée

2, avenue François Mitterrand
93210 La Plaine Saint-Denis

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'actionnaire unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VERV'LIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

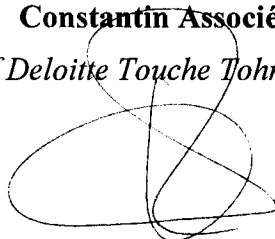
En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Thierry QUERON

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2013	31/12/2012
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	11 229 011	205 679	11 023 332	
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				2 531 970
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	11 229 011	205 679	11 023 332	2 531 970
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	149 000		149 000	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	7 234		7 234	326 845
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	182 263		182 263	9 375
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	338 497		338 497	336 221
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 567 507	205 679	11 361 829	2 868 191

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(3 407)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 422	(3 407)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	37 015	33 594
Produits des émissions de titres participatifs	1 456 572	728 790
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	1 456 572	728 790
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 821 528	1 530 504
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 142	63 892
Dettes fiscales et sociales	2 572	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		511 412
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 868 242	2 105 807
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 361 829	2 868 191

Résultat de l'exercice en centimes 3 421,53

Total du bilan en centimes 11 361 828,63

COMPTES DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	258 483		258 483	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	258 483		258 483	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			149 000 8 697 040 2	2 531 970 2
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 104 526	2 531 972
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			8 610 725 543 205 679 1	2 439 526 0
CHARGES D'EXPLOITATION			8 816 948	2 439 527
RESULTAT D'EXPLOITATION			287 578	92 445
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			5	337
PRODUITS FINANCIERS			5	337
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			284 161	96 189
CHARGES FINANCIERES			284 161	96 189
RESULTAT FINANCIER			(284 157)	(95 851)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	9 104 530	2 532 309
TOTAL DES CHARGES	9 101 109	2 535 715
BENEFICE OU PERTE	3 422	(3 407)

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Livraison du groupe scolaire fin août 2014.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels mentionnés dans le règlement du CRC n°99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elle est constituée du groupe scolaire objet du PPP.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Néant.

CREANCES

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES DES ENTREPRISES LIEES

- Produits : néant
- Charges : 15 720,76 €

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de la provision des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2013 s'élève à 4 000 €.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
<i>Dont composants</i>			
Constructions sur sol propre			11 229 011
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 531 970		8 697 040
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 531 970		19 926 051
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	2 531 970		19 926 051

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			11 229 011	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		11 229 011		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 229 011	11 229 011	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL		11 229 011	11 229 011	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2013

CHARGES A PAYER	59 445
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	21 859
FRS - FNP (collectif)	4 784
FRS - RETRO A PAYER	14 277
FRS - TVA/HONO. RETROCEDE	2 798
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	37 586
INTS COURUS A PAYER	37 586
TOTAL DES CHARGES A PAYER	59 445

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	7 234	7 234	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	7 234	7 234	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	37 586	37 586		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 783 943			9 783 943
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 142	44 142		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 572	2 572		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	9 868 242	84 300		9 783 943
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 675 885			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 685 488			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

En K€

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
DETTES			
Comptes courant créditeur	1 457		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	37 000			1,00

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
ARTELIA - First Part Dieu - 2 avenue Lacassagne 69003 LYON	SAS	10 000 000	100,00 %